

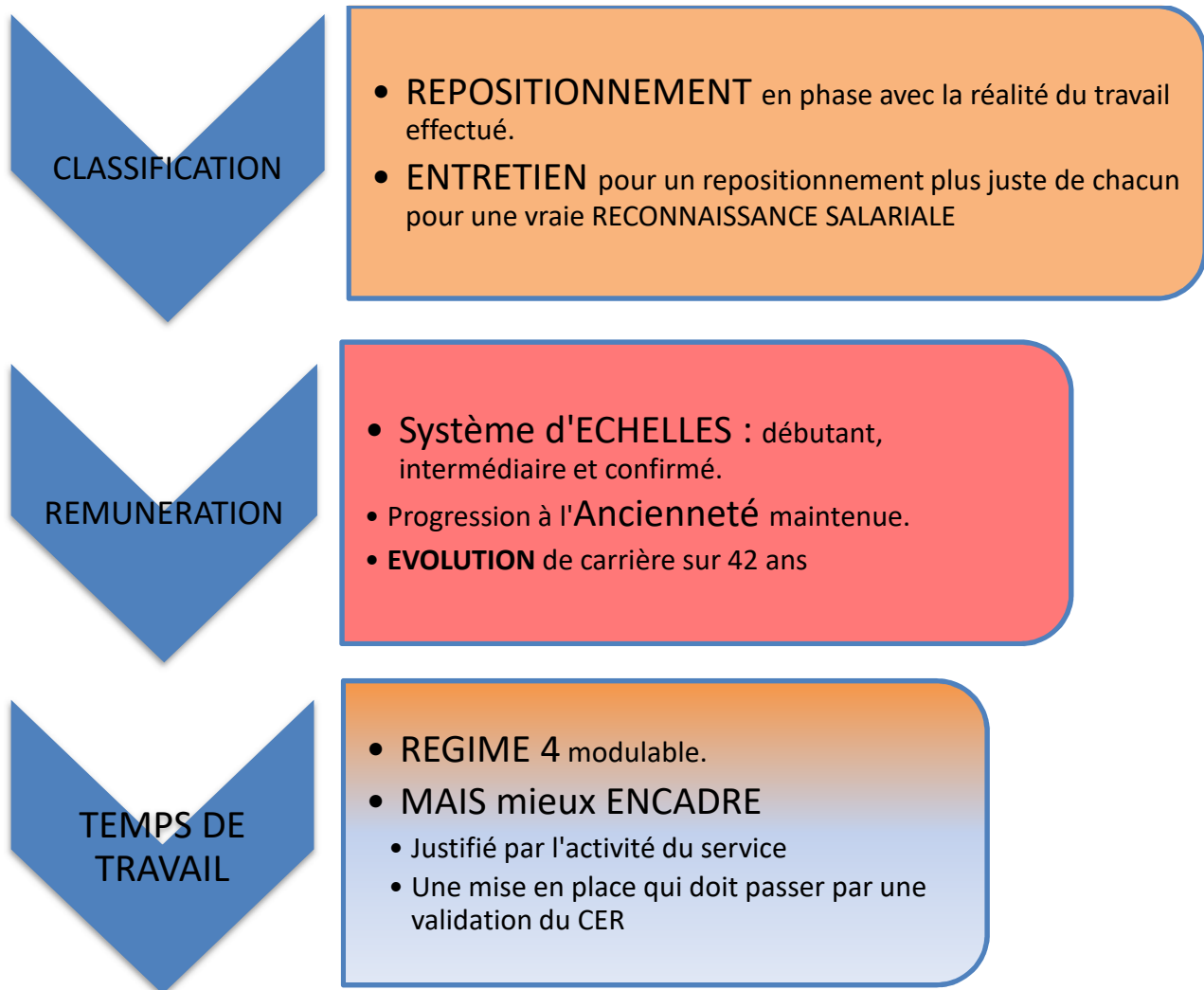
AES, ENFIN UN ACCORD !

La **CFDT Apprentis d'Auteuil** a enfin signé l'accord pour la famille de métiers A.E.S.

Cet accord attendu par les salariés sera applicable en septembre 2019 suivant un calendrier de déploiement.

En effet, la négociation avait été suspendue suite au refus des organisations syndicales concernant les propositions sur le **saire au mérite et une flexibilité non-cadrée du temps de travail**.

AES ce qui va changer au 1^{er} septembre 2019



La **CFDT Apprentis Auteuil** s'est engagée pour qu'il n'y ait aucune perte de salaire.

Les élus CFDT sont là pour vous accompagner lors des entretiens et aider à un repositionnement correct dans votre métier et une juste reconnaissance salariale.

Les entretiens se dérouleront au cours du 1^{er} semestre 2019. Contactez vos élus CFDT pour **qu'ils vous accompagnent**.